

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 04 décembre 2014

Participants

Christophe Gilon, Bourgmestre

Françoise Ansay, Echevine du Développement rural et Présidente de la CLDR

Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, Michel Dussart, Marie-Aude Goffin, Olivier Gonne, Paul Guilmot, Pierre Halleux, Didier Hellin, Sabrina Holodiline, Miguëlle Lebrun, Vincent Leemans, Pierre Lhoas, Jacqueline Masson, Patrick Materne, Gérard Melot, Clément Moyersoën, Dominique Noirhomme, Pol Vermeulen et Anne Wéry

Audrey Wanzoul, FRW

Excusés

Mélissa Deprez, employée communale en charge du DR

Geneviève Culot, François Debatty, Elisabeth Deleu, Valérie Grandjean, Céline Hontoir, Gaëlle Jacquemart, Rosette Kallen, Yannic Lecomte, Freddy Lixon, Benjamin Mahy, Xavier Sohet, Jean-Pol Somville, Nicolas Triolet et Lydia Thys

Absents

François-Laurent Duculot, Pascal Hansotte et Cédric Herbiet

➤ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2014**

En l'absence de remarque, le compte-rendu de la réunion de CLDR du 13 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité. Un membre de la CLDR profite cependant de l'occasion pour demander à ce que l'on éclaire l'heure de début des réunions. Après discussion, il est décidé que dorénavant les réunions commenceront effectivement à 20h ; considérant ainsi que le quart d'heure académique est de 19h45 à 20h. Cette clarification apparaîtra dans les prochains courriers d'invitation sous la forme : « nous vous invitons à nous rejoindre dès 19h45 précises (accueil) pour démarrer la réunion à 20h précises ».

Quel est votre avis ?

➤ **Présentation des avancées de différents projets**

A. Réseau de chaleur d'Ohey

Marcel Haulot, conseiller en énergie à la commune d'Ohey, présente le projet. La fiche-projet actualisée a été envoyée à la CLDR avec l'invitation à la réunion. Le montage PPT présenté figure en annexe 1 du compte-rendu.

Actuellement, le Collège communal envisage phaser l'activation de la fiche-projet. La phase 1 prévoit le placement d'un silo enterré (ou semi enterré) au niveau du hall de sport. La phase 2 envisage la construction d'un hangar de stockage (chauffage/séchage); L'approvisionnement par la valorisation de productions locales n'étant pas envisageable à court terme.

ÉLÉMENTS DE PRÉCISIONS APPORTÉS ET/OU DEMANDES FORMULÉES PAR LES MEMBRES :

Nombre de sous-stations

Au final, treize bâtiments seront chauffés via le réseau, dix raccordés au réseau (càd dix sous-stations). Ainsi, les bâtiments de la maison Marie et la maison Sacré ne posséderont pas de sous-stations.

Intervention sur un « T »

Les connexions au réseau qui se feraient à posteriori devraient idéalement être prévues préalablement (T). Par contre, s'il faut intervenir sur le réseau principal, celui-ci pourrait être coupé un temps très court (au même titre que peut l'être un réseau de distribution d'eau).

Backup

Il est prévu l'installation d'une seconde chaudière (mazout, beaucoup moins cher qu'une seconde chaudière bois).

Raccordement aux privés (rue de l'harmonie notamment)

Le Collège communal actuel a choisi de travailler dans une enveloppe budgétaire considérée comme raisonnable qu'il a défini au regard des finances communales actuelles. Il est rappelé que la Commune ne bénéficie pas de subsides pour la partie privée du projet. C'est pourquoi (mais également au vu du peu de garanties quant au parfait fonctionnement de ce type d'installation), les élus ont préféré réduire le projet à la partie publique uniquement (comme prévu dans la fiche-projet initiale).

Récupération d'énergie

Le jour où les bâtiments raccordés au réseau seront mieux isolés, il sera possible, éventuellement, de raccorder des bâtiments supplémentaires.

Stocks tampons

Des ballons hydroaccumulateurs sont à prévoir (centralisés et décentralisés). Les emplacements et volumes respectifs sont à déterminer dans le projet définitif.

Fonctionnement du réseau en été

Le projet envisage un complément solaire pour la production d'eau chaude sanitaire.

Séchage des plaquettes / production locale ?

La Commune envisage à court terme s'approvisionner (achat de plaquettes) auprès d'un fournisseur extérieur (combustible livré directement dans le silo, équivalent de la citerne à mazout). A terme, la Commune espère développer une production locale; circuit court de valorisation du bois. Noter bien que ce choix est politique, mais pas forcément la formule la moins chère. Une autonomie complète n'est d'ailleurs pas envisagée, ni envisageable. L'idée est que la part locale grandisse au fil des ans.

Le développement d'un réseau écologique est une piste est à réfléchir, avec les communes voisines (Gesves et Assesse), notamment dans le cadre de la prochaine programmation Leader. Une collaboration avec les agriculteurs locaux et Biospace est à investiguer.

La CLDR énumère les multiples ressources en bois qui existent sur le territoire communal: au niveau de la Commune (bois communaux, plantations réalisées), des agriculteurs, des privés (ex : 8ha de taillis chez Ch. De Quirini), des entreprises de production/ d'horticulture (« déchets verts » issus de tailles et non de tontes), des associations (ex : bois « gardés » pour l'organisation des grands feu), du centre de déchets (si et seulement si bois propre), etc. Il existe aussi sur Ohey un exploitant forestier, lequel devrait également être partie prenante de la réflexion. Tous ces acteurs devraient être associés au projet de manière à évaluer le potentiel local effectivement valorisable.

Attention, il existe une étude de ce que peuvent rapporter les bois communaux. Il semblerait que la capacité de bois soit suffisante pour alimenter le réseau de chaleur en projet. Ce qui sous-entendrait que la Commune ne pourrait plus les valoriser autrement /via la vente notamment (ce qui représente une rentrée financière dans le budget d'une commune). Il est cependant précisé que les bois à valoriser sont ceux qui ne le seraient pas via d'autres voies.

Enfin, il est proposé de sensibiliser/d'inciter le privé à investir dans ce type de projet.

Hall de stockage

La construction d'un hall est à réfléchir au vu de différents paramètres : d'un point de vue matériel et personnel mais également tenant compte du charroi que cela occasionne. L'idéal pourrait être la localisation de cette infrastructure hors zone d'habitat à caractère rural, par exemple au niveau du hameau de Space, sur la Commune Gesves.

Retour sur investissement

Actuellement, et grâce aux subsides dont la Commune espère bénéficier, le temps de retour simple de l'investissement est estimé à sept ans.

Après avoir bénéficié de compléments d'informations, la CLDR attire l'attention sur les éléments suivants :

- Le prolongement du réseau vers la buvette de football
- La prospection d'un tiers investisseur potentiel pour le raccordement d'habitations privées (moyennant la démonstration chiffrée des économies réalisées en comparant les dépenses version mazout et version PBE)

Moyennant, ces derniers éléments la CLDR confirme son accord (sur le projet et le budget) pour que la Commune introduise une seconde demande de convention DR. Le 09 janvier, la Commune défendra ainsi le projet auprès du Cabinet et de l'administration de la ruralité.

B. Pré au Pont à Libois

Audrey Wanzoul (FRW) présente les avancées du projet. Le montage PPT présenté figure en annexe 2 du présent compte-rendu.

Les membres de la CLDR sont informés d'une réunion avec les habitants de Libois, élargie aux habitants du village d'Evelette et autres hameaux (réunion ouverte au PCDN et à la CLDR), le 16 décembre prochain.

Ordre du jour de la réunion:

- Rappel de la philosophie du projet ;
- Etat d'avancement du dossier depuis la dernière rencontre avec les habitants (plans à l'appui) ;
- Explication des attentes de la Commune en termes d'appropriation citoyenne, d'aménagement, de gestion et d'entretien ;
- Présentation des suites, notamment les procédures administratives liées aux financements potentiels du projet.

ELÉMENTS DE PRÉCISIONS APPORTÉS ET/OU DEMANDES FORMULÉES PAR LES MEMBRES :

Dénomination de l'espace et philosophie du projet

Les représentants du PCDN présents demandent à ce que l'on clarifie la notion d'espace vert. Ne s'agit-il pas davantage d'un espace naturel ?

Invitations

Quelques membres de la CLDR rappellent l'intérêt également paysager et touristique¹ du projet (pas que local) et demandent à ce que le projet d'aménagement soit réfléchi dans sa globalité (au niveau des villages voisins et de l'entité d'Ohey). Dans le même ordre d'idée, ils demandent que la Commune invite toute la population Oheytoise à la réunion.

- La Commune a convié à la réunion les publics qui ont été sollicités depuis 2002 à remettre un avis sur ce projet. Etant donné les délais (court), la Commune informera la population de la tenue de cette réunion sur son site Internet ainsi que dans la presse locale. Elle invite également la CLDR à se faire le porte-parole de cette réunion auprès des personnes susceptibles d'être intéressées (lesquelles sont bien entendu les bienvenues à la réunion).

¹ Point de départ de randonnées notamment

Espace de jeux

La CLDR interpelle sur le choix de la localisation de l'espace de jeux > à proximité de la mare. Cela n'est-il pas quelque peu dangereux ?

Le site étant situé dans le périmètre de classement du château et de la chapelle de Libois, toute intervention (en termes d'aménagement notamment) requiert un permis d'urbanisme et donc le recours à un architecte. C'est pourquoi, en 2015, la Commune a prévu au budget une enveloppe pour désigner un auteur de projet. Ce dernier reverra le projet, en tenant compte de la faisabilité technique des différentes propositions. Il transmettra également à la Commune une estimation du coût des travaux.

Début 2015, une rencontre sur site avec un représentant des espaces verts (potentiel pouvoir subsidiant, aide financière plafonnée à 60% du montant du projet) est aussi envisagée.

Dès que la Collège disposera des résultats du travail de l'auteur et des conclusions de la visite avec la DGO3 (Direction des espaces verts), le Collège décidera, en concertation avec la CLDR, de la procédure pour le financement du projet :

- réalisation sur fond propre
- aide financière des espaces vert + fond propre
- aide financière des espaces vert + complément du DR (convention-faisabilité & convention-exécution/ 20% pour arriver à 80% du montant du projet) + fond propre

C. Création d'un réseau de mobilité douce (aménagement de chemins de liaison)

Françoise Ansay informe la CLDR des chemins actuellement en cours de réflexion au niveau communal. Ce travail fait référence à l'activation de la fiche-projet intitulée « Entretien, signalisation, promotion des voies lentes et création de connections manquantes de voies lentes, remise en état des communications vicinales perdues » du PCDR.

La réflexion en cours consiste à demander, en 2015, différents devis pour l'aménagement de quatre chemins (actuellement non utilisables); lesquels serviraient à relier différents chemins entre eux de manière à créer un réseautage (maillage continu). Le choix des chemins repris ci-après émane d'une réflexion globale (menée en collaboration avec l'asbl Sentiers.be ; cartes à l'appui).

Les chemins dont il est question sont :

- dit « AIEG », reliant Perwez à Haillot
- celui reliant Les Comognes au centre d'Evelette
- le chemin du dessous, reliant Evelette à Libois
- le chemin reliant le centre sportif et la rue du Bois d'Ohey

Dès que la Commune disposera des montants des travaux à réaliser (ainsi que les montants liés aux frais de géomètre et de notaire), elle sollicitera l'avis de la CLDR pour l'éventuelle introduction d'une demande de convention DR pour ce projet.

ELÉMENTS DE PRÉCISIONS APPORTÉS ET/OU DEMANDES FORMULÉES PAR LES MEMBRES :

Priorité à donner

La CLDR attire l'attention de la Commune sur les priorités à dégager. Selon certains membres, le plus gros potentiel, en matière d'aménagement de chemins et sentiers, se situe au niveau d'Evelette. La priorité devrait, selon eux, être définie au regard des utilisations. C'est-à-dire répondre d'abord aux demandes de déplacements quotidiens sollicitées par les habitants d'un village (Evelette ou encore Ohey) et ensuite envisager les demandes formulées par les autres usagers (cavaliers, touristes, ...).

Entretien

Un travail d'évaluation est en cours au niveau de la Commune pour disposer d'une estimation précise du temps que consacre les ouvriers communaux à l'entretien des chemins et sentiers. La Commune communiquera à la CLDR, mais également au PCDN, les résultats de cette « étude ».

Autre initiative

Au niveau de la nouvelle programmation Leader, le GAL réfléchit à la **réhabilitation de l'ancienne ligne du Vicinal n°550** reliant Huy à Courrière (et traversant les communes des Gesves, Assesse et Ohey).

Mobilité scolaire avec l'école d'Evelette

« Emile le serpent mobile » est un défi qui a pour but d'encourager les élèves du primaire et leurs parents à réfléchir à leur mobilité et à mettre en place des alternatives à la voiture (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...). Il vise également à donner une image positive de ces alternatives : bonnes pour la santé, amusantes, favorisant les rencontres, meilleures pour l'environnement ...

Appuyée par l'asbl « Empreintes », l'école d'Evelette visera par cette action à

- Promouvoir **les modes actifs de déplacement** chez les élèves, parents et enseignants ;
- Augmenter la **sécurité et la qualité de vie** sur les chemins et aux abords de l'école ;
- Encourager, sur le long terme, les **bons comportements** en matière de mobilité.

En mai, une action spéciale sera organisée. Ce sera l'occasion d'inaugurer officiellement le Réseau de Mobilité Douce mis en place par les membres du PCDN et de nombreux bénévoles, avec l'appui de l'asbl Sentiers.be.

➤ **Introduction de futures demandes de convention DR (2015)**

Lors de sa prochaine séance plénière, la CLDR sera invitée à se prononcer sur les prochaines demandes de convention DR à introduire par la Commune. Les trois projets présentés ci-avant sont potentiellement concernés, mais d'autres pourraient, sur demande de la CLDR, être réfléchis...

Ainsi, dans le cadre de la réalisation du rapport annuel DR, et en particulier du rapport des activités de la CLDR en 2014, la CLDR remettra un avis sur la programmation dans les trois des projets susceptibles de faire l'objet de demande de convention DR. Pour ce faire, elle dispose d'un état d'avancement des fiches du PCDR.

Ca en est où ?

➤ **Aménagement global du cœur de village d'Evelette (stade avant-projet)**

La FRW rappelle dans les avancées du dossier depuis la dernière réunion de la CLDR

- 16/10: accord de principe du fonctionnaire délégué (pour le permis d'urbanisme)
- 24/10: feu vert à l'administration wallonne du développement rural pour envoyer le dossier finalisé
- 28/10: présentation et avis favorable de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)
- 21/11: visite de la maison de village de Vecmont et participation aux rencontres de la ruralité « Comment développer et faire vivre sa maison de village »
- 01/12: approbation de l'avant-projet par le Collège communal
- 19/12: Envoi du dossier à l'administration wallonne du développement rural pour accord de passer au stade projet.

Les remarques formulées par la CLDR le 13 octobre dernier ont été intégrées, le nouvel avant-projet réalisé figure en annexe 3 du compte-rendu.

➤ **Décision du Collège sur la formule à donner pour l'organisation du futur accueil des nouveaux habitants**

En annexe 4 du compte-rendu figure la délibération du Collège pour ce point. Son contenu a été présenté par l'Echevine du DR en séance.

➤ **Création d'une asbl des Indépendants Ohey ?**

Les représentants du groupe des indépendants sont satisfaits du déroulement de la deuxième édition des tables tournantes, organisée le 20 novembre dernier au Domaine Sur les Sarts à Perwez ; où 80 indépendants étaient présents (15 personnes n'ont malheureusement pas pu participer, le nombre de places étant limité).

Une réunion d'évaluation est programmée le 16 décembre; réunion au cours de laquelle le groupe organisateur dépouillera le questionnaire complété par les participants. Lesquels étaient notamment interrogés sur leur éventuelle envie de s'impliquer dans de futurs projets mais aussi sur la création d'une asbl des indépendants.

Un retour plus détaillé sera donc effectué au cours de la prochaine séance plénière de la CLDR.



LES MEMBRES DE LA CLDR SONT INFORMÉS DES DATES DES PROCHAINES ÉDITIONS DES APÉROS OHEYTOIS : **21 mars 2015** et **WE du 19-20 ou 21 (jour encore à confirmer) juillet 2015**

Le Saviez-vous ?

➤ **Activation (par la CCATM) de la fiche-projet relative à l'aménagement de la Chaussée Andenne-Ciney**

Suite aux tables tournantes, quelques indépendants de la Chaussée Andenne-Ciney ont la volonté de se réunir et de réfléchir à la manière de travailler ensemble (actions communes, et notamment de visibilité).

De son côté, un sous-groupe de la CCATM a pour mission de prémâcher une réflexion sur le sujet également. Pour ce faire, la FRW a été sollicitée pour rappeler le contenu de la fiche-projet et en particulier les objectifs que le projet rencontre (bien plus qu'un aménagement de sécurité routière).

Quelques membres de la CCATM ont également profité d'un éclairage méthodologique et d'une présentation d'un montage PPT relatif aux traversées d'agglomération (reprenant notamment quelques exemples d'aménagement).

A priori, les différentes réflexions en cours sont actuellement bien complémentaires. Il est cependant proposé que la CLDR soit, au moment le plus opportun, le lieu de croisement des différentes dynamiques initiées.

Calendrier des réunions de la CLDR en 2015

Lundi 23 février

Mardi 19 mai

Mercredi 23 septembre

Jeudi 19 novembre

Autres dates...

Mardi 16 décembre, GT Pré-au-Pont à Libois

Mardi 27 janvier, GT Isbanette à Evelette

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine, 2 - 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
Fax: (0)83 63 41 59
condroz@frw.be - www.frw.be